

**Programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers (PBEEE)
Doctorat, postdoctorat et séjour de recherche 2024-2025**

ORGANISME	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) mandaté pour en faire la gestion par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES)
NOM DU CONCOURS	Programme de bourses d'excellence pour étudiantes et étudiants étrangers 2023-2024
DATE LIMITE - ÉTUDIANT	Lundi 24 juillet 2023 pour soumettre votre dossier à votre unité
DATE LIMITE – UNITÉ ¹	Lundi 14 août 2023 pour soumettre les dossiers retenus aux ESP
CLIENTÈLE VISÉE	Étudiantes et étudiants étrangers et chercheurs étrangers (tous les domaines d'études)
MONTANTS	25 000 \$ / an (max. 3 ans) – Bourses de doctorat en recherche 35 000 \$ / an (max. 1 an) – Bourses de stage postdoctoral 3 000 \$ / mois (max. 4 mois) – Bourses de court séjour de recherche ou de perfectionnement
DOCUMENT	Document pour la présélection des candidatures : cliquez ici
DESCRIPTION, CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET RÈGLEMENTS	<p>Bourses de doctorat en recherche (volets V1, 1B, 1I, 1IS, 1W) Bourses de stage postdoctoral (volets V2, 2B, 2I,) Bourses de court séjour de recherche ou de perfectionnement (volets V3, 3B, 3I, 3IS, 3W) Cliquez ici (English version available here)</p> <p>La description complète des programmes, les conditions d'admissibilité et les règlements n'ont pas encore été mis à jour sur les sites web des organismes. Vous y trouverez donc les informations du concours de l'année passée qui sont toujours en vigueur.</p> <p>Il est à noter que la candidate ou le candidat étranger désirant postuler pour une bourse de formation doctorale ou une bourse de stage postdoctoral est admissible aux concours réguliers des Fonds de recherche du Québec (FRQS, FRQSC, FRQNT) à la condition qu'elle ou il habite au Québec de façon quotidienne et habituelle depuis six mois (avec les visas et autorisations appropriés) à la date de clôture du concours régulier ciblé et qu'elle ou il a choisi un milieu d'accueil au Québec. Pour plus d'information, consultez la section 2.1 des Règles générales communes des FRQ.</p>
RENSEIGNEMENTS	<p>Pour des renseignements sur la procédure : M^{me} Nathalie Bélanger Technicienne en administration Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales (ESP) ESP-Bourses@esp.umontreal.ca</p> <p>Pour des renseignements sur votre admissibilité : M. Michel Garceau Responsable de programmes 418 643-8560, poste 3459 pbeee@frq.gouv.qc.ca</p>

¹ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.